

Le confort de base des logements s'améliore, mais le mal-logement perdure

15 novembre 2022



Le confort des logements s'est amélioré dans les années récentes, selon l'Insee. Entre 2007 et 2019, la part de logements auxquels il manque soit l'eau chaude courante, soit des WC, soit une douche, est passée de 1,9 % à 0,9 % [1] La part des habitations n'ayant ni chauffage central, ni chauffage électrique a diminué de 6,1 % à 3,9 % et celle des logements particulièrement humides de 13,4 % à 11,4 %. Ces données poursuivent une tendance de longue période d'amélioration du confort de base en France. L'élévation de la part des dépenses de logement dans le budget des ménages représente un sacrifice important qui, pour partie, se retrouve dans la poche des bailleurs (pour les locataires), mais se traduit aussi par un meilleur confort de vie [2]

Ces évolutions du confort des logements ne signifient pas que tout aille pour le mieux dans le domaine, comme le répètent d'année en année les [rapports sur le sujet de la Fondation Abbé Pierre](#). 0,9 % de logements privés du confort sanitaire essentiel équivalent à 260 000 foyers, soit plus de 500 000 personnes [3] ce qui est loin

d'être négligeable. 3,9 % de logements sans mode de chauffage moderne, c'est plus d'un million de foyers et environ deux millions de personnes. En outre, les normes modernes du confort vont bien au-delà de ces critères élémentaires. La part de logements sonores, mal isolés des voisins ou des transports, s'élève à 17,8 % et a peu diminué depuis 2007 (19,7 %). Celle des logements difficiles ou trop coûteux à chauffer a même augmenté de 22,6 % à 23,4 % entre 2007 et 2019. Pas moins de 6,8 millions de logements, soit 13,5 millions de personnes, sont alors concernés. Un phénomène d'une tout autre ampleur.

On confond assez souvent le mal-logement et l'absence d'un confort sanitaire de base. À l'évidence, la croissance économique et l'enrichissement de la population se sont répercutés sur les conditions de logement, comme c'est le cas pour l'accès aux biens de consommation, et à la santé. Mais les normes sociales ont aussi changé au fil du temps : la notion de mal-logement – comme celle de pauvreté – est relative au niveau de richesse d'un pays à un moment donné. Ce que l'on considérerait comme acceptable hier – avoir du mal à se chauffer ou les bruits extérieurs – dans un contexte où c'était le fait même d'avoir un toit qui importait, l'est beaucoup moins aujourd'hui. Une partie des logements ne correspondent plus aux attentes de la population qui, dans sa majorité, aspire à une maison individuelle avec un morceau de jardin [4]

* Manque soit l'eau chaude, soit une douche, soit des WC. Lecture : 0,9 % des logements ne disposent pas du confort sanitaire de base en 2019.

Source : Insee – © Observatoire des inégalités

Extrait de « [Le confort de base des logements s'améliore, le mal-logement perdure](#) », Centre d'observation de la société, mai 2022.

Photo / © Tatiana

[1] Au moins l'un des trois critères. Ces données sont établies d'après les enquêtes sur les conditions de vie des ménages de l'Insee.

[2] Voir « [Deux millions de personnes vivent dans un logement très dégradé](#) », Centre d'observation de la société, mars 2020.

[3] L'Insee ne donne pas le nombre de personnes par ménage pour chaque type de manque de confort du logement, nous avons considéré une moyenne de deux occupants.

[4] Baromètre – Les Français et les villes moyennes, Kantar Public pour La Fabrique de la Cité, juillet 2022.

- Adresse de cet article : <https://www.m.inegalites.fr/Le-confort-de-base-des-logements-s-ameliore-mais-le-mal-logement-perdure>